

FONCTION :	AGENT D'EXPLOITATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS	
GROUPE DE FONCTION	1	
Direction	DSVA	
MISSIONS DU POSTE		
Assure la surveillance, la sécurité et l'hygiène des équipements sportifs et des usagers (entrée, sorties, rondes, contacter les services compétents en cas d'incident...). Assurer l'accueil des différents publics (enseignants, adultes, enfants, associations sportives...) Suivre les installation les vérifications des installations techniques sportives et des systèmes de sécurité. Respecter et faire respecter les consignes de sécurité, assurant la sécurité des biens et des usagers. Informé sa hiérarchie des anomalies, dysfonctionnements et dégradations par oral et par écrit Suivre le planning d'occupation des salles et tenir un registre de présences des utilisateurs. Gérer les équipements et effectuer un contrôle visuel de sécurité. Effectuer les travaux courants liés à un entretien des locaux et effectuer des petites réparations (changement d'ampoules...). Assurer le salage des sites sportifs et de ses abords en période hivernale Installation et stockage des équipements et du matériel. Nettoyage des sites sportifs selon le planning opérationnel et le nettoyage des structures de la Charmeriaie et de la Verrerie.		
SAVOIRS/SAVOIRS-FAIRE/SAVOIRS ÊTRE		
- Type de surfaces et revêtements sportifs. - Procédure de nettoyage - Fiches techniques et normatives des différents produits d'entretien des matériaux - Règlement des installations - Règles d'hygiène et de sécurité - Notion de risques et de sécurité pour le public, procédures de signalisation du danger. - Règlementation des ERP Contraintes particulières Travail en soirée et le week end Station debout prolongée Manutention de matériel Déplacements réguliers entre les sites sportifs		
SITUATION DANS L'ORGANIGRAMME		
Directeur des sports et de la vie associative ↓ Directeur adjoint ↓ Agent d'exploitation des équipements sportifs		
Validation DRH	Visa Responsable Hiérarchique	Visa Agent